

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20250728DEC079

Objet: Avenant n° 4 au marché n° 2023-714 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts - lot n° 16 "CVC - Plomberie"

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le marché n° 2023-714 relatif à la Construction du groupe scolaire Les Genêts lot n° 16 "CVC - Plomberie" conclu avec la société SKL,

CONSIDERANT qu'il est apparu en cours d'exécution du chantier que des travaux supplémentaires étaient nécessaires,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 4 au marché n° 2023 - 714 :

- Titulaire : SKL SAS – 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 16 : CVC - Plomberie
- Objet : Prestations supplémentaires
- Montant : + 7 108,42 euros H.T.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Construction du Groupe Scolaire Les Genets

Lot n° 16 – CVC - Plomberie

N° 2023-714

Avenant n°4

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

et

La société **SKL** - 14 rue Jules Ferry – 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON, Société par actions simplifiée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 854 072 006 représentée par son Directeur, M. Fabien LORI, dûment habilité à cet effet,

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 09/08/2023, la Ville de BRON a confié à la société SKL SAS le marché public n° 2023-714 relatif à la construction du Groupe Scolaire Les Genets – Lot 16 : CVC - Plomberie pour un montant de 716 780,43 € HT.

En cours d'exécution du chantier, il a été décidé de procéder à des travaux supplémentaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Ajout de deux robinets de puisages extérieurs : + 2 189,06 euros H.T
- Ajout d'attentes pour les machines dans locaux ménages + 2 142,96 euros H.T
- Ajout d'attentes pour la centrale de dilution dans locaux ménages : + 2 776,40 euros H.T

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à **+ 7 108,42 € HT**.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Avenant n°3	Avenant n°4	Marché initial + avenants
Montants en € H.T.	716 780,43	4 813,72	-3 505,01	11 324,32	+ 7 108,42	736 521,88 ✓
% d'augmentation cumulé		+ 0,671 %	-0,489 %	+ 1,58 %	+ 0,991 %	+ 2,754 %

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A ...SSO..., le ...24/07/25...

SKL SAS

SKL

Z.I. du Bas Pontet
14 Rue Jules Ferry
69380 ST SYMPHORIEN D'OZON
Tél 04 78 02 19 96 / Fax 04 78 02 93 00
Siret : 319 731 980 00037

Le Maire

Jérémie BREAUD